



## INFORMATION MEDICALE CONCERNANT LES DOULEURS ORO-FACIALES

*Des douleurs oro-faciales peuvent vous amener à consulter votre praticien. Il procédera à un interrogatoire médical, un examen clinique et éventuellement à des examens complémentaires (imagerie, biopsie...). La recherche de la cause de ces douleurs est rendue parfois difficile du fait de la complexité de l'anatomie oro-faciale (nombreux nerfs, muscles et vaisseaux). Leur prise en charge doit être systématique afin d'éviter une évolution vers une douleur chronique.*

- ▶ L'entretien recherchera vos antécédents médico-chirurgicaux (chirurgie orale, soins dentaires, traumatisme, troubles des articulations temporo-mandibulaires, migraines, céphalées, diabète...) et précisera la date et le mode d'apparition, la localisation, la durée et l'intensité (échelle d'évaluation) de votre douleur.
- ▶ L'examen clinique recherchera une cause dentaire ou une lésion muqueuse (aphtose, herpès, lichen plan, candidose...) qui peut être à l'origine de vos douleurs.
- ▶ L'examen radiologique permettra de préciser la présence éventuelle d'une lésion dentaire et ou osseuse pouvant expliquer ces douleurs.
- ▶ Des examens complémentaires (IRM, scanner, examen biologique, prélèvement...) réalisés en dehors du cabinet dentaire pourront éventuellement être prescrits par votre praticien.
- ▶ Outre les douleurs dentaires, certains signes cliniques peuvent signer des douleurs faciales : douleurs neuropathiques (fourmillements, brûlures, picotements...), algies vasculaires (douleurs « pulsatiles ») ou névralgies faciales (douleurs « en éclair »).
- ▶ Le traitement sera adapté à l'étiologie (cause) de la douleur : suppression d'une épine osseuse ou d'un corps étranger ou traitement des caries, infections dentaires, lésions muqueuses, tensions musculaires ou trouble occlusal. Parfois le simple réglage d'une prothèse traumatique sera suffisant. Les traitements médicamenteux seront aussi adaptés aux caractéristiques et l'origine de vos douleurs : antalgiques, anesthésiques, anti-inflammatoires, antibiotiques, myorelaxants, psychotropes...
- ▶ Un contrôle de l'efficacité du traitement est toujours nécessaire, pouvant aller de quelques jours en cas de douleurs post-opératoires à plusieurs mois en cas de douleurs neuropathiques afin de réajuster régulièrement les posologies.
- ▶ Dans les cas où la cause n'est pas orale, votre praticien pourra demander une prise en charge pluridisciplinaire : Médecin algologue, ORL, ophtalmologiste, neurologue, dermatologue, psychologue, psychiatre.

Je soussigné M., Mme..... certifie avoir reçu cette information,  
le...../...../..... à ..... Signature

**Référence :** Romero-Reyes M et Uyanik JM, Orofacial pain management: current perspectives.  
J Pain Res. 2014; 7: 99–115.